



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU

**ARRETE DU MAIRE n°16/2025
Portant fermeture de l'Espace Duhamel
le 1^{er} et 2 juillet 2025**

Le Maire de la Ville d'Arpajon,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2212-2 ;

CONSIDERANT le passage niveau d'alerte canicule rouge pour l'Essonne à partir du 1^{er} juillet 2025 à midi ;

CONSIDERANT que l'état météorologique nécessite la fermeture de l'Espace Duhamel à partir du 1^{er} juillet à 13h00, et le 2 juillet 2025 ;

CONSIDERANT que la fermeture de la structure peut être prolongée si le niveau d'alerte canicule rouge pour l'Essonne est maintenu ;

A R R E T E

Article 1 : l'établissement de l'Espace Duhamel relevant du public situé rue Marcel Duhamel sera fermé au public le 1^{er} juillet à partir de 13h00, et le 2 juillet 2025.

Fait à Arpajon, le 1^{er} juillet 2025
Le Maire,

Christian BERAUD

Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent arrêté et informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

Le Maire,
Christian BERAUD.